

VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL
arrêté n°18-0033 du 22 janvier 2018

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 18-0033-2018-0687c

LOCALISATION DU CHANTIER (rue, avenue, place, voie, n°, tronçon...) :
CHEMIN DE FABRE A GAVET

Porte atteinte à l'intégrité du domaine public : **NON**

Travaux exécutés par une entreprise Maître d'œuvre/ouvrage : Société CIRCET	Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un marché public de travaux pour le compte de la Ville
--	---

PERIODE PREVUE : du 03/01/2019 au 18/01/2019 inclus

MODE D'EXPLOITATION

Type	Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécit	X		
Alternat	B15/C18		
	K10		
	Feux tricolores	X	

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : Société CIRCET, 1802, avenue Paul JULLIEN
13 100 LE THOLONET

Personne responsable du chantier : POIRIER Gregory

Téléphone de permanence du chantier 24/24 : 06 89 28 79 28

ENTREPRISE :

Date : 27/12/2018

Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI X	OUI, avec les restrictions suivantes :	NON, au motif suivant : Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique Autre
----------------------------	---	--

A La Seyne sur Mer,
le 28 DEC. 2018

Signature/cachet : 